

Thème 1 : Comprendre les territoires de proximité

G1 : Approches des territoires du quotidien

➤ Horaire : 5 heures

- étude de cas : 3h,
- validation des activités : 0,5 h
- mise en perspective : 1,5 h

➤ Instructions Officielles (éduscol) :

« Les approches des territoires du quotidien » est l'une des deux questions à traiter dans le cadre du thème 1 « Comprendre les territoires de proximité » auquel le programme préconise de consacrer 11 à 12 heures au total. Le professeur peut donc construire son projet sur la base de **5 à 6 heures**.

La compréhension par les élèves du fonctionnement de leurs territoires proches est un enjeu majeur de l'enseignement de la géographie au lycée. L'étude de cette question leur permet de **décrypter l'organisation des espaces** dans lesquels ils vivent, de **prendre conscience des acteurs qui s'y inscrivent** et de **cerner les enjeux des débats qui y ont lieu**. Cette question répond ainsi pleinement aux finalités civiques de l'enseignement de la géographie en faisant des élèves des observateurs attentifs du fonctionnement de leurs territoires et en les préparant à en devenir des acteurs éclairés.

Problématiques :

- **Quels acteurs aménagent** aujourd'hui les territoires du quotidien ? A quelles échelles territoriales leur action s'inscrit-elle ? Quelles relations existent entre eux ?
- **Quels sont les grands enjeux** de l'aménagement des territoires du quotidien ? Quels problèmes les acteurs qui le mettent en oeuvre cherchent-ils à solutionner ? Quels sont les objectifs de leurs politiques ?

Démarches pour mettre en oeuvre la question :

Le programme invite à aborder la question à partir d'**une étude de cas** « un aménagement choisi dans un territoire proche du lycée » et d'**une entrée plus générale** consacrée aux « acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires ».

Comment traiter l'étude de cas ?

- *Quelle étude cas choisir ?*

Un aménagement est une réalisation menée par un ou des acteurs publics et/ou privés, destinée à un usage public, et qui modifie l'organisation ou l'utilisation de l'espace. Les situations répondant à cette définition et pouvant être envisagées dans cette étude de cas sont de natures très diverses. Il peut s'agir d'aménagements dans le domaine du développement économique (ex. : création d'une zone d'activité, d'une pépinière d'entreprises), de l'urbanisme (ex. : implantation d'une zone résidentielle, réhabilitation d'un quartier ancien), des transports (ex. : nouvelle ligne de tramway, réalisation d'une rocade), des loisirs (ex. : aménagement d'un nouvel espace vert, ouverture d'une salle de spectacles), de l'accès aux soins (ex. : création d'une maison médicale ou d'une structure d'accueil de personnes âgées) ...

Parmi ces multiples possibilités, **on privilégiera les aménagements donnant lieu à une réalisation concrète, leur inscription matérielle rendant le cas envisagé plus tangible pour les élèves.** Pour les mêmes raisons, il est préférable de choisir **un aménagement déjà achevé ou en voie d'achèvement**, plutôt qu'un projet qui, même bien avancé, n'aura pas le même caractère concret. L'étude d'un aménagement achevé présente par ailleurs

l'intérêt de pouvoir en dresser un bilan. On évitera cependant les aménagements trop anciens, afin de susciter davantage l'intérêt des élèves et de trouver plus aisément des sources d'informations.

L'aménagement étudié doit être situé à proximité du lycée afin que l'étude de cas soit ancrée dans le quotidien des élèves et qu'elle soit évocatrice pour eux. Le territoire envisagé doit appartenir au bassin de vie dans lequel est situé l'établissement.

L'importance de l'aménagement étudié doit être suffisante pour que l'exploitation pédagogique qui en sera faite puisse nourrir la réflexion pendant plusieurs séances et permettre aux élèves de produire une copie répondant à un éventuel sujet d'examen portant sur cette question. A l'inverse, on évitera d'envisager des aménagements trop complexes qui pourraient difficilement être traités dans le temps imparti.

- Comment mettre en oeuvre cette étude de cas ?

L'étude de l'aménagement local doit être menée sur 3 à 4 heures. Il existe deux façons de traiter cette étude de cas : soit en un bloc lors du traitement de cette question en début de programme ; soit en lançant le travail en début d'année et en le reprenant ensuite pour l'enrichir (ex. : à travers des rencontres d'acteurs ou des visites de terrain).

L'étude d'un aménagement local peut être menée en **quatre moments principaux** permettant d'envisager :

- **la présentation de l'aménagement choisi** : sa nature, ses principales caractéristiques ;

- **les objectifs visés et le contexte dans lequel cet aménagement s'inscrit** : les besoins qu'il vise à satisfaire, les spécificités de l'espace local qu'il prend en compte, les évolutions territoriales auxquelles il répond. On met ainsi en évidence les principaux enjeux auxquels cet aménagement est censé répondre ;

- **les acteurs impliqués et les débats suscités par l'aménagement** : les personnes ou les groupes de personnes ayant participé à sa conception et à son financement (ex. : collectivités locales) mais aussi celles qui sont concernées par le projet sans en être responsables (ex. : entreprises, associations de citoyens), les relations entre ces différents acteurs (coopération, concurrence, conflit ...), les débats suscités par l'aménagement et le cadre dans lequel ils se sont exprimés (ex. : débat public préalable) ;

- **le bilan et les perspectives de cet aménagement** (dans le cas d'une réalisation déjà achevée) : son usage, la réalisation plus ou moins complète des objectifs fixés, les transformations qu'il a induites dans l'organisation du territoire local, les autres réalisations par lesquelles il peut être éventuellement prolongé.

Certains cas d'aménagements locaux (ex. : création d'une infrastructure de transport ou d'une zone d'activités) se prêtent assez bien à **l'élaboration de schémas** synthétisant les différentes informations collectées et présentant les principaux enjeux mis en lumière lors de l'étude.

- Quelles sources et quels documents utiliser ?

Si l'on ne peut pas faire appel directement, pour cette étude de cas, au manuel utilisé habituellement en classe dans la mesure où celui-ci ne peut traiter de cas situés dans le territoire proche de tous les lycées français, on dispose tout de même d'**un éventail très large de sources et de documents** mobilisables :

- les **publications des collectivités locales** (ex. : sites internet, bulletins et brochures d'information des collectivités locales) ;

- les **argumentaires d'autres acteurs locaux** (ex. : pétitions) ;

- les **médias locaux ou régionaux** ;

- les informations collectées lors d'une **sortie de terrain** ou de la **rencontre d'acteurs** ;

- des **documents d'aménagement locaux** (ex. : des extraits de plans locaux d'urbanisme – PLU - ou de schémas de cohérence territoriale - SCOT -) ;

- certains **sites internet nationaux** présentant des informations relatives à l'aménagement des territoires à l'échelle locale (ex. : sites de l'Observatoire des territoires ou de la Commission nationale du débat public - CNDP -) ...

Mettre en oeuvre l'entrée générale dans la question :

L'étude de cas a permis de dégager quelques grandes idées directrices qui peuvent ensuite être mises en perspective et reprises en une ou deux séances pour traiter l'entrée « acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires » :

- **des aménagements sont aujourd'hui réalisés à toutes les échelles** et dans des territoires d'ampleurs très diverses. Les initiatives menées par les intercommunalités sont particulièrement nombreuses. On ne peut donc plus parler d'« aménagement du territoire » qui renvoie à l'époque révolue d'une politique conçue à la seule échelle nationale par un acteur unique, l'Etat. C'est bien sur l'« **aménagement des territoires** » **actuel**, concernant des échelles multiples et mettant en jeu des acteurs pluriels, que le cours doit être focalisé ;

- **l'aménagement des territoires en France est le fait d'acteurs très divers.** Il engage de nombreux acteurs publics : communes, intercommunalités de diverses formes, départements, régions, Etat, établissements publics (ex. : réseau ferré de France, Conservatoire du littoral), Union européenne. Dans un contexte de désengagement des acteurs publics, des entreprises y sont de plus en plus souvent impliquées (ex. : pour la réalisation de nouvelles infrastructures de transports). Des groupements de citoyens (ex. : associations de défense de l'environnement) en sont souvent aussi partie prenante ;

- **l'aménagement des territoires en France se focalise autour de trois grands enjeux : la compétitivité, la cohésion, la durabilité.** La question du développement durable des territoires à travers le double défi de l'équité sociale et de la pérennité environnementale est au coeur de nombreux aménagements. Le défi de la compétitivité dans un contexte de mise en concurrence accrue des territoires est aussi souvent à l'origine d'aménagements.

Pièges à éviter dans la mise en oeuvre :

- Traiter, comme étude de cas, un aménagement à l'échelle locale dans un espace autre que le territoire proche du lycée ; cela serait contraire à la lettre du programme qui vise à impliquer les élèves en les faisant travailler sur un lieu qu'ils connaissent.

- Faire un historique de l'aménagement en France ; la question porte sur les réalités actuelles, pas sur les politiques menées il y a plusieurs décennies.

- Reproduire, sans recul ou analyse critique, le discours des différents acteurs ; leurs argumentaires doivent être confrontés aux points de vue d'autres acteurs ou mis en perspective à l'aide de documents scientifiques.

- Donner une vision trop lisse de la question ; l'aménagement des territoires est l'objet de débats en France, des visions contrastées de l'avenir des territoires s'y expriment.

➤ **Notions de la séquence : Aménagement ; Territoire**

➤ **Mots clés** : acteur géographique, agenda 21, compétitivité, cohésion, collectivités territoriales, EPCI, DATAR, DATAR → DIACT → DATAR, décentralisation, durabilité, intercommunalité, pays, panamax, vraquier.

➤ **Problématique générale : *Comment fonctionnent les territoires dans lesquels nous vivons ?***

➤ **L'aménagement choisi pour l'étude de cas : la réalisation puis l'aménagement du terre-plein de l'Anse Saint marc.**

Initialement, le choix avait été fait d'étudier l'aménagement SNCF de la Porte Dauphine de La Rochelle (qui se situe qu'à 100 m du lycée). Cependant, très vite, le choix initial fut abandonné au profit du Grand Port Maritime de La Rochelle (GPMLR) et, plus particulièrement, de l'Anse Saint Marc.

Pourquoi ce choix ?

- **Une continuité pédagogique** : En seconde, les élèves se sont déjà familiarisés avec le fonctionnement du site d'édugeo (et du TBI) et ont déjà réalisé un schéma de l'organisation de l'espace du quartier des Minimes (séquence : « les littoraux, des espaces convoités ») à partir des ressources de ce site. Il s'agit donc, pour ces séances consacrées à l'étude de cas, de réinvestir des acquis méthodologiques de seconde. Or, les ressources d'édugeo se prêtent davantage à l'étude de l'espace du GPMLR que de celui de la Porte Dauphine.

- **Une unité dans la mise en œuvre du programme** : ce travail d'étude de cas pourra être repris et enrichi par une visite de terrain et la rencontres d'acteurs lors de l'étude du thème II du programme consacré aux « *Dynamiques de localisation des activités et mondialisation* ».

- **Un espace étudié ancré dans le quotidien des élèves et évocateur pour eux** : l'espace constitué par le GPMLR est connu par presque tous les élèves qui sont nombreux à habiter à proximité immédiate du GPMLR (La Pallice, Laleu, l'île de Ré et dans les communes de la première couronne de La Rochelle donc à proximité de la rocade périphérique, axe menant au GPMLR et fréquemment emprunté par les élèves et leur famille).

➤ **Evaluation finale** :

- réalisation (travail maison noté sur 20) d'un schéma cartographique légendé de l'organisation de l'espace (validation des acquis de Seconde et méthodologie bac).

- contrôle des connaissances (en classe et noté sur 10) acquis durant le cours.

➤ **Premières S : objectif bac**

Attention ! L'étude de cas peut donner lieu à une composition au bac dont la forme pourrait être la suivante : « Composition : Un aménagement dans un territoire proche de votre lycée : à partir de l'étude de cas menée en classe, présentez cet aménagement, ses enjeux, ses acteurs, les débats qu'il a suscités, ainsi que ses effets sur le territoire » (voir sujets 0 de l'épreuve anticipée du Baccalauréat en 1ère S sur le site Odyssee).

I. ETUDE DE CAS : Le Grand Port Maritime de La Rochelle, un territoire de proximité aménagé dans la mondialisation : 3 h

Problématique intermédiaire : Quelles dynamiques la mondialisation des échanges induit-elle dans l'aménagement du Port Maritime ?

➔ **Activité de 3 séances d'1 h en salle informatique : travail individuel et en autonomie du professeur.** Trois séances d'une heure avec possibilité de terminer les travaux à la maison si le temps imparti n'est pas suffisant.

➔ **Au préalable, avant le démarrage de la séquence, travail préparatoire maison afin de se familiariser à nouveau avec les outils d'édugeo :**

- Redonner à chaque élève les identifiants du site édugeo,
- Chez soi ou au CDI, les élèves s'entraînent en manipulant les outils du site édugeo : délimiter les bornes spatiales de l'espace étudié, opérer des changements d'échelle, superposer plusieurs cartes et photos, manipulation de la transparence.

➔ **Ventilation possible du travail élèves :**

- 1ere heure : A
- *Travail maison* : B
- 2eme heure : C
- 3eme heure : D

A. Un espace aménagé : nature et principales caractéristiques

- a. Aller sur édugeo.fr, entrer le mot de passe puis (en haut) « allez à » : 'LA ROCHELLE'.
- b. Sélectionner à l'aide de la main et du zoom (colonne de droite) **l'extrémité Ouest** du quartier de La Pallice.

- c. Puis, dans la colonne de gauche, cliquez sur « zone La Rochelle Rochefort ».
- d. Cliquez sur « littoral » puis « trait de côte ».
- e. Affichez l'ortho-photographie de 1973.
- f. enfin, affichez la carte IGN (cliquez sur « carte »).
→ Parvenu à ce stade, votre sélection doit comporter 4 couches, à savoir :
 - le trait de côte,
 - l'orthophotographie 1973,
 - la carte IGN,
 - la photographie aérienne de nos jours.
- g. Maintenant, à vous d'exploiter ces 4 couches en prélevant les informations (utilisez aussi les informations sur les « réseaux de transport ») et en jouant sur la transparence (curseur opacité).

1. *Comment à évoluer le trait de cote de l'espace de La Pallice ? Comment expliquer cette évolution ?*
2. *Présentez (nature et principales caractéristiques) le principal aménagement entrepris ces dernières années. Pour cela, connectez-vous aux adresses suivantes :*
http://cargos-paquebots.net/Ports-Mouvements_de_navires/GPMLR/2010/Anse-St-Marc.pdf
3. *Quels types d'activités se concentrent sur l'espace du GPMLR (informations édugeo) ?*

B. Un espace aménagé pour quels enjeux ?

- http://www.dailymotion.com/video/xjm9i8_grand-projet-grand-port-maritime-de-la-rochelle_news
- http://www.crefmpm.com/article.php3?id_article=656
- <http://www.meretmarine.com/article.cfm?id=113036>

4. *Quels besoins les aménagements du Port Maritime visent-ils à satisfaire ?*

C. Quels sont les acteurs impliqués et quels débats sont suscités par cet aménagement ?

- http://www.dailymotion.com/video/xjm9i8_grand-projet-grand-port-maritime-de-la-rochelle_news
- <http://www.meretmarine.com/article.cfm?id=105564>
- <http://www.eurovia.com/fr/references/france-la-rochelle>
- <http://www.sudouest.fr/2011/05/04/holcim-pret-a-sortir-de-terre-388270-736.php#xtor=RSS-10521769>
- <http://www.nub71.com/wp-content/uploads/LETTRE-X-BEULIN-16-MARS-2011.pdf>
- <http://www.moulinier.info/categorie-11628442.html>
- <http://maximebono.com/mise-au-point-sur-la-pallice/>

5. *Quelles sont les personnes (ou les groupes de personnes) ayant participé à la conception de ces aménagement et à leur financement (ex. : collectivités locales) ?*
6. *Quelles sont celles qui sont concernées par le projet sans en être responsables (ex. : entreprises, associations de citoyens) ?*
7. *Quels types de relations se sont établis entre ces différents acteurs (coopération, concurrence, conflit ...) ?*
8. *Quels sont les débats suscités par ces aménagements ? En quoi les arguments des acteurs s'opposent-ils ?*

D. Quel bilan et quelles perspectives ?

- <http://www.sudouest.fr/2011/04/13/premier-cargo-a-l-anse-saint-marc-370562-1390.php>
 → http://poitou-charentes.france3.fr/info/annee-record-au-grand-port-de-la-rochelle---65980883.html?onglet=videos&idvideo=poit_1311307_WEB_RECORD_TONN_F3000GR3_221120101742_F3
 → <http://www.meretmarine.com/article.cfm?id=113967>
 → <http://www.meretmarine.com/article.cfm?id=114212>
 → http://www.charente-maritime.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/RN_537_Jeumont_cle5751ad.pdf

9. *Les objectifs fixés ont-ils été réalisés ? Quel est le bilan en terme de trafic pour l'année 2010 ? Par quelle(s) autre(s) réalisation(s), ces aménagements vont-ils être prolongés dans le futur ?*
 10. *Quelles transformations ces aménagements ont-ils induits dans l'organisation du territoire local ?*

VALIDATION DES ACTIVITES (en groupe classe) : 0,5 h

➤ Premier temps : réponses aux questions

→ Faire remonter à l'oral les réponses des élèves et distribuer (gain de temps) aux élèves le corrigé et le lire avec eux.

→ Travail maison noté sur 20 points (validation des acquis de seconde et méthodologie bac): Réalisation d'un schéma cartographique de l'organisation de l'espace

Consignes : Sur édugéo, revisitez (photo aériennes actuelles et anciennes, carte IGN...) l'espace local du Grand Port Maritime de La Rochelle et, en vous appuyant sur le travail réalisé en cours, réalisez (sur feuille libre ou bien en vous servant des TICE, un schéma cartographique (avec légende organisée !) de l'organisation spatiale du Grand Port Maritime de La Rochelle.

Thierry Allue – lycée Fénélon La Rochelle – septembre 2011